

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,  
DU LOGEMENT, DE L'AMENAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS

-----  
DIRECTION DE LA SECURITE  
ET DE LA CIRCULATION ROUTIERES

-----  
SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
des Véhicules

PARIS, LE 25 AVR. 1986

208, RUE RAYMOND LOSSERAND  
75014 PARIS  
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16  
TELEPHONE (1) 45.39.25.70  
TELEX EKIPIR 200366

-----  
HD/FA - 86.399

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif  
d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO

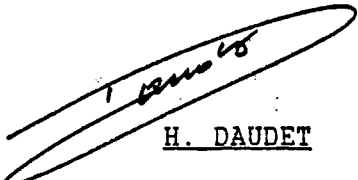
Type : 1240 destiné aux véhicules MOTO GUZZI VT (California 2)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles  
du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de  
L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré  
le 15 AVRIL 1986 sous le numéro 86.15.10.111/3750 ce dispositif est agréé sous  
le numéro :

TP SI 2561

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma  
considération distinguée.

L'Ingénieur des Travaux Publics  
de l'Etat (Mines)



H. DAUDET

Monsieur le Directeur  
EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE  
13 Route de la Salle - ZAC des Romains -  
CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO  
MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE